

L'enfance : une priorité écartée par le nouveau gouvernement

Le 1er octobre, le discours de politique générale du Premier ministre, Michel Barnier, a établi les priorités de son nouveau gouvernement. Force est de constater que, malgré les alertes persistantes, l'enfance dans sa globalité n'est pas une. L'enfance, en tant que promesse d'avenir pour la France, n'est pas considérée comme une politique dans laquelle investir.

Au-delà d'un salut bref à l'engagement des éducateurs « qui font tant d'efforts pour transmettre à nos jeunes le goût d'apprendre et l'esprit de citoyenneté », et des associations « qui se battent pour l'accessibilité et contre les discriminations », le Premier ministre ne mentionne pas la protection de l'enfance au titre des chantiers urgents de son programme.

En revanche, il est question de développer le service public de la petite enfance, « lieu des premiers apprentissages et des premières protections, en particulier contre le danger des écrans ». Cette réforme est urgente et nécessaire mais elle est bien trop limitée dans son ambition face aux défis que les enfants, les familles, notamment les plus vulnérables, rencontrent au quotidien. Tout comme le danger ne s'arrête pas à l'exposition des écrans, il ne s'arrête pas non plus une fois passés les 1000 premiers jours ! C'est bien une ministre de l'Enfance, et non uniquement de la Petite enfance, qu'il fallait nommer.

Le président de la CNAPE a donc pu interpeller Mme Canayer, dans un rendez-vous bilatéral pris à la suite de la mobilisation nationale du 25 septembre, que la CNAPE coordonnait. Le président l'a questionnée sur les interrogations légitimes liées à son intitulé, et qui se retrouvent confortées par le discours de politique générale tenu l'après-midi même. La ministre a indiqué se saisir des sujets de l'enfance en danger, au-delà d'un intitulé effectivement réducteur. Dont acte. La CNAPE tient à la disposition des services de la ministre les mesures d'urgence et plans d'action, confectionnés par le secteur, pour sortir la protection de l'enfance de la crise qu'elle traverse.

CONTACT PRESSE

Zoé Bouvet

01 45 83 07 00

06 11 24 72 16

z.bouvet@cnape.fr

À PROPOS DE LA CNAPE

Depuis 70 ans, la CNAPE, la fédération des associations de protection de l'enfant, contribue à promouvoir la place de l'enfant au sein des politiques publiques, à le protéger et à l'accompagner lorsqu'il est en difficulté. Enfants en situation de danger ou en risque de l'être, en situation de handicap, concernés par la justice civile ou pénale, ou confrontés à des problèmes d'insertion, tous sont au cœur des priorités de la CNAPE.